



Département de la Vienne

Mairie de La Chaussée 4, rue de Saint Jean de Sauves 86330 LA CHAUSSEE 05 49 22 73 67

Séance du 27 juin 2024

-=-=-

Après avoir été convoqué régulièrement, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le jeudi 27 juin 2024 à 18h30. L'ordre du jour est ainsi fixé :

2024_29 - Ouverture des plis des candidatures à l'acquisition du logement;

2024_30 - Demande de subvention de l'association la Maison de l'Acadie;

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 08

Date de convocation du Conseil municipal : 20 juin 2024

Étaient présents : Mesdames Doriol MJ, Chauvet M, Messieurs Rutault B, Boulé G, Pottier X, Legrand

A, Bert S,

Absents : Giroire JJ donnant procuration à S Bert Mme MJ Doriol a été élue secrétaire de séance.

Objet : Ouverture des plis des candidatures à l'acquisition du logement exproprié

Mr le Maire fait part au Conseil municipal que, suite aux visites organisées à la maison expropriée sise au 2 rue de la Piche, dans le but de permettre à un habitant de s'installer sur la commune, plusieurs plis ont été reçus en mairie.

Après l'ouverture des plis et étude des offres, le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,

-décide de vendre le bien à M. Paul Goubeau pour un montant de 50 000.00€ (cinquante mille euros).

Objet: Subvention à l'Association la Maison de l'Acadie

Monsieur Le Maire fait part au Conseil Municipal d'une demande de subvention formulée par l'Association la Maison de l'Acadie_sise sur la commune, dont le projet 2024 est de fêter les 40 ans de l'association, tout en assurant le long de l'année, sa mission première, accueillir les nombreux visiteurs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'allouer la somme de : -150.00€ (cent cinquante euros)

Questions diverses:

• Le tirage au sort pour le jury criminel 2024 a désigné Jany Rouessard.

Pour rappel:

Le jury criminel en France est un ensemble de citoyens formé par tirage au sort sur les listes électorales afin de siéger en tant que jurés lors d'un procès devant la cour d'assises

• Les élus demandent un tournez à gauche au carrefour de la stèle du maquis de Scévolles

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.